

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 08/07/2025 - 87785 - 2001 B 16051 - 439 595 521 - A LA BONNE VIANDE

A LA BONNE VIANDE
Société par actions simplifiée
au capital de 418 860 euros
Siège social : 69, rue de la Pompe
75116 PARIS
411 290 992 RCS PARIS

18 JUL. 2025

087785

RAPPORT DE GESTION

SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2024

Monsieur Patrick DUPONT, associé unique et Président de la Société A LA BONNE VIANDE, a, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2024, l'activité d'exploitation a connu une augmentation de son chiffre d'affaires ce qui a permis de consolider son résultat.

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il est précisé qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Il est précisé qu'à court terme, la situation et les perspectives d'avenir de la Société sont les suivantes :

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2025 sont de poursuivre l'effort mené en terme de développement de l'activité afin de dégager un résultat net positif, ainsi que de consolider les capitaux propres.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

P.D

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024,

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 1 506 599 euros contre 1 370 360 euros au titre de l'exercice précédent ;

Le total des produits d'exploitation s'élève à 1 512 426 euros contre 1 375 406 euros au titre de l'exercice précédent ;

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 1 504 716 euros contre 1 448 617 euros au titre de l'exercice précédent ;

Le résultat d'exploitation ressort à 7 710 euros contre (73 211) euros au titre de l'exercice précédent ;

Le montant des traitements et salaires s'élève à 402 055 euros contre 375 049 euros au titre de l'exercice précédent ;

Le montant des charges sociales s'élève à 132 037 euros contre 167 543 euros au titre de l'exercice précédent ;

L'effectif salarié moyen s'élève à 6 contre 6 au titre de l'exercice précédent ;

Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

Compte tenu d'un résultat financier de 0 euros contre 0 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 7 710 euros contre (73 211) euros pour l'exercice précédent ;

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de (1 292) euros contre (204) euros au titre de l'exercice précédent de l'impôt sur les bénéfices de 0 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 6 417,99 euros contre un déficit de 73.415,21 euros au titre de l'exercice précédent ;

Au 31 Décembre 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 873 419 euros contre 821 869 euros pour l'exercice précédent.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice s'élevant à 6 417,99 euros et augmentée du report à nouveau négatif débiteur de l'exercice d'un montant de 251 028,22 euros de la manière suivante :

Origine

- **Report à nouveau débiteur antérieur : 251 028,22 euros,**
- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 6 417,99 euros.**

Affectation

- Report à nouveau débiteur : 244 610,23 euros dont le solde s'élève ainsi à (244 610,23) euros,

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 574 136 euros.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il n'a pas été mis en paiement de dividende au titre des trois précédents exercices.

P.D

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé présentent des charges non déductibles du résultat fiscal, dépenses dites « somptuaires » et de frais généraux non déductibles, tels que visés aux articles 39,4 et 39,5 du Code général des impôts, pour un montant de 29 312 euros.

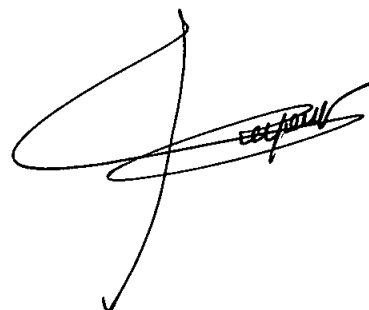
Il sera donc proposé à l'associé unique, conformément aux articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, de constater des dépenses et charges visées aux articles 39,4 et 39,5 dudit code pour un montant de 4 397 euros.

REMUNERATION DU PRESIDENT

Il a été attribué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 une rémunération brute de 118 078,02 euros brut (*cent dix-huit mille soixante-dix-huit euros et deux centimes d'euro*). Les cotisations sociales afférentes et d'un montant de 58 749 euros sont pris en charge par la société.

Il est par ailleurs proposé d'autoriser au titre des prochains exercices une rémunération de 180.000 euros en la faveur du Président de la Société.

Le Président
Patrick DUPONT

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Patrick DUPONT', written over a horizontal line.

A LA BONNE VIANDE
Société par actions simplifiée
au capital de 418 860 euros
Siège social : 69, rue de la Pompe
75016 PARIS
411 290 992 RCS PARIS

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2025

PROPOSITION DE LA DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice s'élevant à 6 417,99 euros et augmentée du report à nouveau négatif antérieur de l'exercice d'un montant de 251 028,22 euros de la manière suivante :

Origine

- Report à nouveau débiteur antérieur : 251 028,22 euros,
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 6 417,99 euros.

Affectation

- Report à nouveau débiteur : 244 610,23 euros dont le solde s'élève ainsi à (244 610,23) euros,

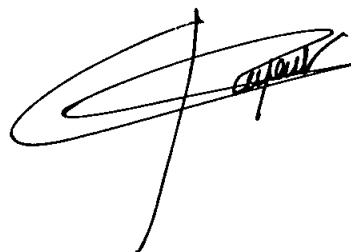
Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 574 136 euros.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il n'a pas été mis en paiement de dividende au titre des trois précédents exercices.

Pour copie certifiée conforme,
Le Président
Patrick DUPONT



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	620 925		620 925	620 925		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	33 777	32 312	1 464	4 363	2 899-	66. 44-
	Autres immobilisations corporelles	258 135	258 135				
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	9 195		9 195	6 833	2 362	34. 57
	Total II	922 031	290 447	631 584	632 121	537-	0. 08-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	1 500		1 500	1 320	180	13. 64
	Marchandises	5 500		5 500	3 550	1 950	54. 93
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	20 026		20 026	19 383	643	3. 32
	Autres créances	17 853		17 853	16 198	1 656	10. 22
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	187 849		187 849	136 549	51 299	37. 57
	Charges constatées d'avance (3)	9 107		9 107	12 749	3 641-	28. 56-
	Total III	241 835		241 835	189 748	52 087	27. 45
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 163 866	290 447	873 419	821 869	51 550	6. 27

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 418 860 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	418 860	418 860		
	Réserves				
	Réserve légale	41 887	41 887		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	358 000	358 000		
	Report à nouveau	251 028	177 613	73 415	41. 33
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	6 418	73 415	79 833	108. 74
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	574 136	567 718	6 418	1. 13
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	162	162		
	Emprunts et dettes financières diverses	34	403	370	91. 66
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	115 455	102 773	12 682	12. 34
	Dettes fiscales et sociales	170 002	146 734	23 268	15. 86
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	13 631	4 079	9 552	234. 18
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	299 283	254 151	45 132	17. 76
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	873 419	821 869	51 550	6. 27

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

299 283 253 748

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 873 419.25 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 506 599.41 Euros et dégageant un bénéfice de 6 417.99 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bail est renouvelé au 1er avril 2024 et l'impact annuel du fait de ce renouvellement s'élève à un montant de 15 K€.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2024 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs,
- la dépréciation des créances clients,
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles,
- la dépréciation des stocks,
- les impôts différés actifs,
- le chiffre d'affaires,
- les « covenants » bancaires.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	620 925		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	86 983		
Installations générales agencements aménagements divers	255 194		
Matériel de transport	5 931		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 547		
TOTAL	354 655		
Prêts, autres immobilisations financières	6 833		3 629
TOTAL	6 833		3 629
TOTAL GENERAL	982 413		3 629

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			620 925	620 925
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		53 207	33 777	33 777
Installations générales agencements aménagements divers			255 194	255 194
Matériel de transport		2 990	2 941	2 941
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		6 547		
TOTAL		62 744	291 911	291 911
Prêts, autres immobilisations financières		1 267	9 195	9 195
TOTAL		1 267	9 195	9 195
TOTAL GENERAL		64 011	922 031	922 031

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		82 620	2 899	53 207	32 312
Installations générales agencements aménagements divers		255 194			255 194
Matériel de transport		5 931		2 990	2 941
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		6 547		6 547	
TOTAL		350 292	2 899	62 744	290 447
TOTAL GENERAL		350 292	2 899	62 744	290 447
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
					Dotations
					Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.		2 899			
TOTAL		2 899			
TOTAL GENERAL		2 899			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	9 195		9 195
Autres créances clients	20 026	20 026	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 770	7 770	
Débiteurs divers	10 083	10 083	
Charges constatées d'avance	9 107	9 107	
TOTAL	56 181	46 986	9 195

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	162	162		
Fournisseurs et comptes rattachés	115 455	115 455		
Personnel et comptes rattachés	64 815	64 815		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	97 711	97 711		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 640	6 640		
Autres impôts taxes et assimilés	836	836		
Groupe et associés	34	34		
Autres dettes	13 631	13 631		
TOTAL	299 283	299 283		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	20.0000	20 943			20 943

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	620 925			620 925	
Total	620 925			620 925	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Fonds commercial	6 20 9 2 5	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 20 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	162
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	945
Dettes fiscales et sociales	119 545
Total	120 651

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 107
Total	9 107

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	5
Total	6

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Amernde	25	6718
- Valeur nette comptable immobilisation	1 267	6752
Total	1 292	